

Directives de Bouteflika au plan d'action du gouvernement

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4201 - Ven. 16 - Sam. 17 juin 2017 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

L'organisation de spectacles se professionnalise



Crise entre le Qatar et ses voisins

L'Algérie joue le rôle de médiateur

Stade Oukil-Ramdane
Mohamed Allaoua enflamme pelouse et gradins

Saison estivale à Béjaïa
«L'accès gratuit aux plages ne doit pas être remis cause»

Accidents de la circulation
Plus de 500 morts et 20 000 blessés durant les quatre premiers mois

Pour financer la réalisation de 120 000 logements AADL

Le CPA débloque 330 milliards DA au ministère de l'Habitat



Ph/D. R.

Afin d'assurer la réalisation d'un programme de 120 000 logements de type location-vente AADL, Youcef Cherfa a signé une convention-cadre d'un montant de près de 329 milliards DA avec le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Caisse nationale du logement (CNL). C'était avant-hier au siège de son département ministériel. Lire page 2

Sécurité du pays

Gaïd Salah salue les «efforts intenses» de l'ANP



A l'âge de quatre-vingts ans
«Badi Lalla» sort son premier album

Pour financer la réalisation de 120 000 logements AADL

Le CPA débloque 330 milliards DA au ministère de l'Habitat

■ Afin d'assurer la réalisation d'un programme de 120 000 logements de type location-vente AADL, Youcef Cherfa a signé une convention-cadre d'un montant de près de 329 milliards DA avec le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Caisse nationale du logement (CNL). C'était avant-hier au siège de son département ministériel.

Par Lynda Naili

Dans un contexte de crise économique impactant directement sur les ressources financières du pays amenuisées par l'instabilité des cours du pétrole, source principale du budget de l'Etat, la poursuite de la réalisation des programmes de logements est devenue une préoccupation majeure tant pour les pouvoirs publics, qui malgré tout en font une priorité, que pour les citoyens en attente de logement. Ainsi, afin d'assurer le passage de cette période d'incertitude financière, le nouveau gouvernement a été sommé d'aller vers des financements internes devant permettre la poursuite des programmes publics de développement et d'investissement à caractère prioritaire dont ceux du logement. Dans cette optique, concernant la continuation de la mise en œuvre du programme du président de la République, notamment dans son volet «logements», une convention-cadre a été signée, avant-hier à Alger, entre le ministre de l'Habitat, le Crédit populaire d'Algérie (CPA) qui préside le consortium des six banques publiques participant aux financements des projets publics, et la Caisse nationale du logement (CNL) pour le financement d'exécution de 120 000 logements de type location-vente (AADL) et ce, à hauteur de près de 329 milliards (mds) DA.

A ce sujet, à l'issue de la cérémonie de la signature de ladite convention, Youcef Cherfa, nou-



veau ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, conforté par «l'engagement du gouvernement pour assurer les liquidités nécessaires devant faciliter l'avancement des travaux de réalisation», fera savoir lors d'un point de presse donné pour la circonstance que «désormais, le financement du logement en Algérie se poursuivra normalement». Ainsi, s'agissant du montant débloqué à travers cette convention-cadre, il expliquera que la première partie de ce financement sera destinée pour la réalisation de 28 000 unités portées sur le programme des 120 000 logements inscrits. Cette opération, dont la durée de réalisation a été fixée entre 12 et 18 mois, sera incessamment lancée après le mois de ramadhan. A ce propos, Cherfa, affirmant que le dossier du logement

demeure, pour le gouvernement, «une priorité nationale», rassurera les souscripteurs concernés quant au «respect de l'engagement pris par le gouvernement pour la réalisation et la livraison dudit programme dans les temps impartis». Et au ministre d'annoncer la livraison prochaine dans certaines wilayas d'un quota de logements inscrits dans le cadre de l'AADL 2. «La livraison se fera progressivement, trimestriellement, jusqu'à la totalité du programme», a encore assuré le ministre de l'Habitat. En outre, revenant sur la question du financement, Youcef Cherfa, précisera que 259 mds DA sur les 329 mds DA débloqués, seront destinés à la réalisation des logements, quant au montant restant, il sera orienté pour financer la réalisation des locaux commerciaux situés dans

les futurs immeubles AADL. Et au ministre de rappeler à ce propos que la CNL avait récemment débloqué 134 milliards (mds) de DA sur deux tranches respectivement de 74,6 mds DA puis de 60 mds DA afin d'apurer la situation financière des services concernés. «Actuellement, jusqu'au 31 mai 2017, il n'y a plus aucune dette dans les wilayas. Même chose pour le programme AADL 2», soutiendra-t-il. L'AADL et les OPGI ne souffrent actuellement «aucune dette» envers les maîtres d'œuvres pour la réalisation des logements AADL et LPL (ex-social), hormis des restes à payer relevant du mois de juin en cours, qui eux «seront réglés incessamment du moment que leur couverture financière est disponible». Ainsi, afin d'apurer le passif existant, «toutes les situations d'impayés seront définitivement réglées à la fin du mois de juin», assurera le ministre. Dans ce contexte, à la question de savoir si les entreprises étrangères seraient prioritaires dans le règlement de leurs factures, il répondra que le traitement des pouvoirs publics est identique et équitable que ce soit pour les entreprises algériennes, mixtes ou étrangères, «en fonction de leurs capacités de réalisation». Par ailleurs, interrogé sur le sort de la formule LSP (Logement social participatif) qui, initiée en 2008, enregistre un énorme retard tant en termes de réalisation qu'à plus forte raison en ceux de livraison, bien que la majorité des souscripteurs à cette formule aient totalement payé leur logement et disposent

même de leurs actes notariaux, Youcef Cherfa rétorquera que ce programme «n'a pas été abandonné». «Le programme LSP, à l'instar des autres formules, seront réalisés et livrés d'autant plus que les financements nécessaires à son parachèvement existent», rassurera-t-il.

Un besoin de 552 mds DA de financements bancaires pour les 3 années à venir

De son côté, Omar Boudieb, P-DG du CPA, indiquera que les besoins de financements bancaires du programme AADL sur trois ans s'élevaient à plus de 552 mds de DA dont 239 mds de DA à débloquer durant le deuxième semestre de l'année en cours, 236 mds de DA pour 2018 et 78 mds de DA pour 2019. Par ailleurs, il soulignera lors de son intervention durant le point de presse conjointement tenu avec le ministre de l'Habitat que le consortium des six banques publiques, présidé par son établissement, a déjà financé deux programmes AADL remontant à 2013 et 2015 et portant respectivement sur 100 000 logements et sur 80 000 logements et ce, pour un engagement global de 150 mds de DA. Quant à Ahmed Belayat, directeur général de la CNL (Caisse nationale du logement) il fera savoir que son établissement a débloqué un montant de 95 milliards DA, rien que pour le financement de la formule du LPL (Logement public locatif).

L. N.

Sécurité du pays

Gaïd Salah salue les «efforts intenses» de l'ANP

Le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, Ahmed Gaïd Salah, a salué jeudi, depuis la 6e Région militaire, Tamanrasset, où il a entamé une visite de travail et d'inspection, les «efforts intenses» des unités de l'ANP pour assurer la sécurité du pays, a indiqué dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale. La visite de Gaïd Salah aux secteurs et unités de la 6e RM s'inscrit «dans la dynamique des visites périodiques sur le terrain menées aux différentes Régions militaires et en consolidation des efforts pour un contact direct et permanent avec les personnels, notamment lors du mois sacré de ramadhan». A u s i è g e d u Commandement de la Région à Tamanrasset et après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'armée, accompagné du gé-

ral-major Meftah Souab, Commandant de la 6e RM, a prononcé une allocution d'orientation, suivie par l'ensemble des personnels de toutes les unités de la Région et les représentants de différents corps de sécurité, via une visioconférence, précise la même source. A travers son intervention, le chef d'Etat-major de l'ANP a grandement salué les «efforts intenses consentis jour et nuit par les unités de la Région, permettant d'épargner notre pays de tous les malheurs et les préjudices sécuritaires et socio-économiques et d'immuniser sa terre et son peuple contre toute menace multiforme et multidimensionnelle». «Je ne cesserais jamais de dire et de réitérer que l'inculcation des valeurs et des fondements de la sécurité nationale de l'Algérie, constitue la plate-forme de tous les efforts de l'aboutissement de la stratégie de travail clairvoyant et rationnel que

nous sommes sur le point de poursuivre avec le soutien et les orientations du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», a encore souligné Gaïd Salah. «Nous sommes autant conscients de l'importance de cette mission, de sa délicatesse et de l'impératif de son accomplissement en toutes conditions et circonstances, que nous sommes convaincus, au sein de l'ANP, digne héritière de l'ALN, que pour réunir tous ses facteurs décisifs et effectifs, il faut accorder assez d'importance au suivi sur le terrain, ce qui requiert nécessairement d'adopter cette démarche pratique et persévérante à laquelle nous nous appliquons rigoureusement tout au long de l'année», a-t-il poursuivi. Le général de corps d'armée a, d'autre part, rappelé «les étapes réussies parcourues ces dernières années par l'ANP, à tous les

niveaux, permettant de maîtriser parfaitement les tenants et les aboutissants de la puissance militaire et les exigences de son développement permanent», arguant des «considérables réalisations enregistrées aux niveaux organisationnel, des infrastructures, des équipements, des armements, de la formation et de la préparation, voire même sur les plans social et moral de la troupe». «Tels sont les fondements essentiels requis pour des efforts qui concrétisent davantage de maturité, de pratique, de développement et de modernisation et qui constituent tous des chemins qui mènent, grâce à Dieu Tout-Puissant, à la redynamisation des potentiels de la puissance militaire et à ancrer les facteurs de son efficacité opérationnelle», a-t-il poursuivi, avant de relever que «les éléments de l'ANP, aux côtés de leurs confrères de tous les corps de

sécurité, ont désormais un grand acquis». Cet acquis, a explicité Gaïd Salah, consistant en un «moral d'acier dénotant de la fierté d'appartenir à une armée devenue, grâce à ce long parcours franchi et aux résultats positifs atteints sur plus d'un plan, capable d'avoir une parfaite maîtrise des éléments de la puissance militaire». Ceci, tout en étant «conscient des exigences de son optimisation», a-t-il poursuivi. Tout en exprimant sa «fierté» pour cet acquis, le général de corps d'armée a exhorté «l'ensemble des responsables et des subordonnés d'en tirer profit et de l'employer dans l'accomplissement de leurs missions», alors que les personnels de la Région ont «réitéré, à cette occasion, leur entière disposition à veiller et à défendre chaque parcelle des frontières de notre pays de tous les maux et fléaux».

Daili H.

Conseil des ministres réuni mercredi à Alger

Directives de Bouteflika au plan d'action du gouvernement

■ Le Conseil des ministres, réuni mercredi à Alger sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a examiné et adopté le Plan d'action du gouvernement de Abdelmadjid Tebboune. En réponse urgente à la crise que traverse le pays, celui-ci sera présenté prochainement devant l'Assemblée populaire nationale.

Par Yacine Djadel

Le plan consiste en un ensemble de mesures s'inscrivant dans la continuation de la mise en œuvre du programme du président de la République, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Le chef de l'État, avant de dresser les principales directives mises à l'ordre du jour, a félicité les membres du gouvernement pour la confiance dont ils sont investis et les a invités à redoubler d'efforts pour relever les défis de l'heure. Pour maintenir l'équilibre général du pays lui permettant de faire face à la conjoncture actuelle, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a clairement défini les principaux objectifs lors de son Conseil des ministres. Ils s'articulent notamment autour du renforcement de l'État de droit, des libertés et de la démocratie, ainsi que la consolidation de la bonne gouvernance, la promotion de l'identité nationale et la préservation de la mémoire. Concernant les volets économiques et financiers, la modernisation des finances publiques et du système bancaire, l'assainissement de la sphère économique et la promotion de l'investissement et la valorisation de toutes les richesses du pays, figurent parmi les axes majeurs de ce plan d'action. L'amélioration du cadre de vie par l'offre de logements,



l'accès aux énergies et à l'eau, et la préservation de l'environnement, l'amélioration du système national d'enseignement et de formation et la valorisation de la recherche scientifique et la modernisation du système national de santé, constituent aussi des priorités pour le gouvernement du nouveau Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune. Pour ce qui est de l'aspect social, le Plan d'action met l'accent sur la préservation du système national de sécurité sociale et de retraite, la promotion de l'emploi, le renforcement des mécanismes

de solidarité nationale, ainsi que la poursuite de la prise en charge des catégories sociales aux besoins spécifiques. Intervenant par ailleurs, après l'adoption du plan d'action du gouvernement par le Conseil des ministres, le président de la République a relevé que la crise des prix du pétrole s'installe dans la durée et nous impose des défis majeurs exigeant notamment la dynamisation des réformes à mettre en place. Dans ce contexte, le chef de l'État a souligné la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de la politique de rationalisation

budgétaire adoptée l'année dernière pour redresser les finances publiques à l'horizon 2019. En outre, et pour ne pas trop impacter les programmes publics d'investissements le président Abdelaziz Bouteflika a invité le gouvernement à promouvoir des financements internes non conventionnels qui pourraient être mobilisés pendant quelques années de transition financière. Insistant sur la nécessité de préserver la souveraineté économique du pays, le président de la République a instruit le gouvernement d'éviter le recours à l'en-

dettement extérieur et de contenir davantage encore le volume des importations de biens et de services à l'effet de préserver les réserves de changes du pays. En somme, le chef de l'État a également chargé le gouvernement de poursuivre la mise en place du nouveau modèle de croissance adopté l'année dernière par le Conseil des ministres, y compris son volet de réformes pour l'amélioration de l'environnement de l'investissement, et la modernisation du système fiscal, des banques publiques et du marché financier. Y. D.

Crise entre le Qatar et ses voisins

L'Algérie joue le rôle de médiateur

L'État se resserre autour du Qatar, riche émirat du Golfe, depuis l'annonce de sanctions saoudiennes à son encontre. De plus en plus de pays continuent de prendre leurs distances avec le petit État gazier. L'Algérie qui passe parmi les pays les plus sollicités pour des missions de médiation diplomatique est en train de jouer un rôle de médiateur, en recevant séparément dans la même journée les représentants des deux parties impliquées dans la crise. Jeudi, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a d'abord eu des entretiens avec son homologue qatari, Soltan bin Saad Al-Muraikhi, avant de recevoir quelques heures plus tard le ministre d'État, Conseiller auprès du vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires présidentielles des Emirats arabes unis, Farès El Mazroui. Avec les deux hommes, le sujet principal concernait des «développements récents dans la région du Golfe», a indiqué un communiqué du ministère algé-

rien des Affaires étrangères, sans avancer davantage de détails sur le contenu des discussions avec chacun des antagonistes.

A l'issue de sa rencontre avec son homologue algérien, le chef de la diplomatie qatarie a carrément appelé l'Algérie à «jouer un rôle dans les relations interarabes». «L'Algérie en tant que grand pays dans le monde arabe peut, de par son influence dans la région, jouer un rôle dans les relations interarabes», a déclaré à la presse M. Al-Muraikhi. Par ailleurs, le haut responsable qatari qui a entamé depuis quelques jours un périple qui l'a conduit dans plusieurs pays en cherchant des alliés pour sortir son pays de l'isolement que lui ont imposé certains pays arabes, a estimé que la position de l'Algérie était «honorabile».

Dans ce sens, il a rappelé que l'Algérie a été «le premier pays à avoir rendu public un communiqué pour appeler au dialogue et c'est ce à quoi nous œuvrons avec de nombreux pays dans la

région (notamment le Koweït), a-t-il dit. Dans ce contexte, le diplomate qatari en chef a indiqué que l'objectif de sa visite en Algérie était «l'examen des relations bilatérales et des derniers développements survenus au Golfe entre notre pays et l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et Bahreïn». Avec le haut responsable émirati, le conflit au Golfe a été également le sujet principal retenu à l'ordre du jour. «A l'occasion de cet entretien, le ministre émirati a fait le point sur les développements récents dans la région du Golfe», précise le communiqué du MAE, ajoutant que M. Messahel a rappelé lors de cet entretien «la position algérienne depuis le déclenchement de cette crise et la nécessité de régler par le dialogue les différends et les conflits qui peuvent surgir entre pays frères et voisins». Lundi 5 juin, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn, l'Égypte et le Yémen, suivis ensuite par d'autres pays arabes, ont rompu leurs relations diplomatiques



avec le Qatar qu'ils accusent de déstabiliser la région en soutenant le «terrorisme». En réaction à cette mise en quarantaine, le Qatar a estimé que ces mesures sont «sans fondement» et «totalement inacceptables». Elles ont un «objectif clair : placer le Qatar sous tutelle, ce qui marque une violation de sa souveraineté», a indiqué un communiqué du MAE qatari. Au lendemain de cette crise diplomatique sans précédent dans la région, le ministère algérien des Affaires étrangères a appelé les pays du Golfe en

conflit à la retenue pour régler leurs différends. «L'Algérie appelle l'ensemble des pays concernés à adopter le dialogue comme seul moyen de régler leurs différends», avait indiqué un communiqué du MAE, ajoutant qu'il était nécessaire d'«observer, en toutes circonstances, les principes de bon voisinage, de non-ingérence dans les affaires internes des Etats et du respect de leur souveraineté nationale».

Meriem Benchaouia

Saison estivale à Béjaïa

«L'accès gratuit aux plages ne doit pas être remis cause»

■ Une commission de wilaya a été installée mercredi dernier par le wali, suite aux recommandations du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Elle aura pour mission de suivre le bon déroulement de la saison estivale et l'application des recommandations du chef de l'exécutif.

Par Hocine Cherfa

Il s'agit, en fait, du prolongement de celle qui a déjà été installée il y a quelques mois et qui est chargée de préparer la saison estivale. «Cette fois-ci, elle est élargie aux membres de la commission de sécurité afin d'obtenir de meilleurs résultats», a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Et d'ajouter : «Les présidents des APC concernées ainsi que les directeurs de l'exécutif membres de cette commission sont tenus d'assurer le suivi de la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations dictées précédemment par le wali lors des différentes réunions tenues dans le cadre de la préparation de la saison estivale». Une cellule de suivi et d'évaluation, sera mise sur pied au niveau de chaque commune côtière dans les prochains jours et sera dirigée par l'administrateur de plage désigné par le wali. Pour rappel, le wali avait instruit les membres de la commission chargée de la préparation de la saison estivale d'assurer aux vacanciers des prestations de qualité, un envi-

ronnement sain, et l'amélioration des insuffisances constatées lors des précédentes saisons estivales. «Il a insisté sur l'amélioration des conditions d'accueil et la qualité des prestations de service public au niveau des communes côtières».

«Cela doit se traduire impérativement sur le terrain par la mise en œuvre des axes de travail formulés», ajoute-t-on. Parmi les principales recommandations, il y a l'accès aux plages libre et gratuit, principe qui ne doit pas être interrompu ni remis en cause, a insisté le wali lors de la réunion. Parmi les recommandations données par le wali, l'interdiction d'entreposage des équipements balnéaires (parasol, chaise, table, transats...etc.) sur le périmètre des plages. «Un espace leur sera réservé à l'entrée», a-t-il indiqué. Les présidents d'APC ont été invités à réaliser des structures en préfabriqué légères, modulables et démontables qui serviraient de douches, sanitaires et postes de sécurité.

Par ailleurs, les activités sportives et de loisirs sont autorisées dans le respect des normes de sécurité garantissant l'intégrité des usagers. A propos de l'utilisation des jet-ski au niveau des plages qui a souvent été à l'origine d'accidents dramatiques,



P.V.D.R.

«le wali a donné des instructions pour que cette activité soit strictement contrôlée pour éviter toute atteinte à l'intégrité physique des estivants», fait observer la cellule de communication de la wilaya qui souligne que «le wali a instruit également les responsables du commerce et de

la santé afin d'assurer quotidiennement, dans le cadre des brigades mixtes et de manière inopinée, le contrôle des concessionnaires exerçant dans le domaine alimentaire». «Les plages autorisées à la baignade doivent disposer d'une ou plusieurs aires de stationnement,

aménagées conformément aux normes requises». Pour le premier responsable de la wilaya, «les parkings seront gardés et surveillés par des jeunes en favorisant et privilégiant les handicapés de chaque localité concernée».

H. C.

Deuxième décade du ramadhan à Béjaïa 300 infractions enregistrées par la DCP

LA DIRECTION du commerce et des prix de la wilaya de Béjaïa a saisi, durant la deuxième décade du mois de ramadhan, 454 kg de produits alimentaires dont des viandes, produits carnés, conserves, jus, etc., soit l'équivalent de 31 millions de centimes, a-t-on appris jeudi dernier. Les contrôleurs de qualité et prix et répression des fraudes ont décidé de fermer 11 locaux commerciaux pour activité commerciale illégale et défaut de registre du commerce. Pas moins de 318 infractions ont été enregistrées et des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre des commerçants indécents. Il faut noter que ce sont, au total, 917 interventions effectuées durant la deuxième semaine du mois de ramadhan en matière de répression des fraudes et pratiques commerciales illégales. Soit un peu moins que la première semaine durant laquelle 1 694 interventions avaient été effectuées. «La valeur du défaut de facturation des produits mis en vente est de 28 millions de centimes», a-t-on ajouté.

H. C.

Blida

4 000 personnes partagent la table de l'iftar au stade Mustapha-Tchaker

Deux mille personnes dont des responsables sportifs et artistiques, ont partagé, jeudi au stade Mustapha-Tchaker, la table de l'iftar avec deux mille orphelins et veuves, une image qui reflète la solidarité avec les différentes catégories de la société. Vers 18h30, les invités ont commencé à se diriger vers le stade Mustapha-Tchaker qui abrite pour la deuxième fois depuis le début de ramadhan un iftar collectif pour plus de 2 000 personnes. Plusieurs personnalités artistiques

et sportives ont affirmé qu'elles n'ont pas hésité à accepter l'invitation, notamment lorsque il s'agit d'enfants orphelins qui veulent être entourés et soutenus. Le président de l'Association Kafil El Yatim (le parrain de l'orphelin) a remercié tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée, notamment les jeunes bénévoles qui n'ont ménagé aucun effort durant toute la semaine pour le bon déroulement de cet iftar collectif.

Le stade Mustapha-Tchaker, rappelle-t-on, avait accueilli début juin en cours une table

de l'iftar au profit de mille enfants atteints de trisomie et des nécessiteux et ce, à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, était présent à cet événement ainsi que des personnalités artistiques et sportives à l'instar de Atika, Zineb Arras, le chanteur Yazid, le journaliste Mourad Boutadjine et le sélectionneur de l'équipe nationale, Lucas Alcaraz.

Safy T.

Accidents de la circulation

Plus de 500 morts et 20 000 blessés durant les quatre premiers mois

Cinq cent cinquante quatre personnes ont trouvé la mort et 19 221 autres ont été blessées dans 16 582 accidents de la circulation enregistrés durant les quatre premiers mois de l'année au niveau national, a indiqué, mercredi, un responsable à la direction générale de la Protection civile (Dgpc). Lors d'une conférence de presse, le sous-directeur de l'information et de la communication à la Dgpc, le colonel Farouk Achour, a indiqué que ses services ont enregistré 353 630 interventions durant les quatre premiers mois de l'année avec 554 cas de décès. Le responsable a indiqué que selon les statistiques, il a été enregistré une baisse du

nombre de décès (18%), et du nombre de blessés (7,24%) par rapport à la même période de l'année dernière, ainsi qu'une réduction du nombre d'interventions. M. Achour a souligné que les accidents de la route surviennent notamment durant la tranche horaire 16h-20h, en raison de l'intensité du trafic routier, ajoutant que ses services ont enregistré 50 cas de décès et 1 772 blessés au niveau de l'autoroute Est-Ouest durant les quatre premiers mois de cette année, le bilan le plus lourd ayant été enregistré dans la wilaya de Blida avec 13 morts et 546 autres blessés. Les services de la Dgpc ont enregistré, depuis le début du mois de ramadhan,

91 cas de décès et 3 100 blessés dans 2 500 accidents de la route, avec une baisse de 31% du nombre de décès par rapport au ramadhan précédent. M. Achour a, par ailleurs, fait savoir que les services de la Protection civile avaient mobilisé 18 000 agents pour veiller à la sécurité des estivants à travers 379 plages autorisées à la baignade dans 14 wilayas. La conférence de presse a été marquée par la présence du président de l'Association nationale de prévention des accidents de la route «Tariq Essalama», Mohamed Lazouini, qui a présenté un exposé sur l'incidence de la fatigue et du manque de sommeil sur les conducteurs.

K. L.

Assurances

Le chiffre d'affaires de la CNMA augmente de 2%

■ La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a enregistré un chiffre d'affaires de 13 milliards DA en 2016, en hausse de 2% par rapport à l'année d'avant, mais reste en deçà des attentes, selon le bilan présenté jeudi lors de l'assemblée générale du conseil d'administration de cette compagnie d'assurance.

Par Salem K.

Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires de la CNMA avoisine les 13 milliards (mds) DA contre 12,5 mds DA en 2015, enregistrant une hausse de 2%. Bien qu'elle est «insignifiante», cette évolution reste «appréciable» par rapport au marché national des assurances qui s'est accru de 0,8% seulement en 2016, a souligné le directeur général de cette institution, Chérif Benhabiles. Cette croissance reste toutefois en deçà des prévisions de la compagnie qui tablaient sur un taux de 8%, et ce, en raison de la crise économique et financière que vit le pays. D'après les chiffres du bilan, les sinistres déclarés ont aussi légèrement évolué en passant de 7,240 mds DA en 2015 à 7,383 mds DA en 2016, soit une hausse de 1%. Les indemnités, quant à elles, ont atteint 6,803 mds DA en 2016 contre 6,719 mds en 2015, en hausse de 1,25%. Le bilan fait également état d'une évolution de 31% sur un an, de la marge d'assurance nette en 2016 (1,25 milliard DA). Evoquant les réalisations de la caisse, M. Benhabiles a cité notamment l'opération de traitement des dossiers de sinistres cumulés pendant plusieurs années, laquelle s'est soldée par un remboursement de plus de 19 mds DA durant les trois dernières années. Le taux de pénétration des assurances dans le secteur agricole demeure faible puisque 21% seulement des agriculteurs sont assurés. Ce manque d'engouement est dû,



selon les assureurs, à l'«absence de la culture d'assurance» chez les producteurs, alors que ces derniers trouvent que les produits des compagnies d'assurance ne répondent pas à leurs attentes. Bien que ce taux de pénétration ait connu une progression ces trois dernières années, il reste encore «très loin des objectifs qu'on s'était fixés», estime M. Benhabiles. «Il faut continuer à faire un travail de proximité, d'accompagnement et de communication. L'assurance ne doit pas être conçue comme un acte administratif. Il est temps de lui donner toute sa considération comme étant un acte économique qui vient d'abord préserver les acquis et sécuriser les revenus

des agriculteurs ensuite», a-t-il ajouté. Intervenant lors de cette rencontre, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a appelé les responsables de la Cnma à «redoubler d'efforts» et à intensifier la sensibilisation et la vulgarisation autour de l'assurance agricole afin de répondre aux besoins du secteur.

«Les défis qui nous attendent, à court et à moyen terme, sont énormes»

«Si nous voulons donner à ce secteur la place qui lui convient dans l'économie en tant que secteur créateur de richesses, nous

devons fournir plus d'efforts», a-t-il souligné. Le ministre a suggéré à la caisse d'être un «espace ouvert» aux agriculteurs, aux éleveurs et aux pêcheurs et opérateurs économiques. «Il faut travailler sur l'amélioration des prestations de services et la prise en charge des activités liées au soutien, à l'encadrement, à l'accompagnement et à l'assurance de la production agricole», a-t-il encore noté.

Il a recommandé, dans le même contexte, aux mutualités d'être au diapason des évolutions techniques et technologiques que connaît le secteur des assurances agricoles dans le monde, en introduisant de nouveaux produits d'assurances innovants adaptés aux condi-

tions climatiques que vit le pays, notamment les sécheresses récurrentes ainsi que la mise en place d'une politique de veille et de prévention pour déterminer les risques. Par ailleurs, M. Bouazghi a soutenu que le secteur avait réalisé des «avancées considérables» depuis 2000 grâce aux moyens financiers et techniques qu'a offerts l'Etat aux différents activités agricoles, mais «beaucoup reste à faire notamment en matière de conditionnement, de valorisation de la production agricole et de la commercialisation».

La valeur de la production agricole est passée de 500 mds DA en 2000 à plus de 3 000 mds DA actuellement, alors que le pays est devenu autosuffisant à 80% pour certains produits notamment les maraîchers, d'après les chiffres avancés par le ministre. Néanmoins, «notre objectif est de sortir complètement de la dépendance du marché extérieur pour certains produits comme le lait et de faire de l'agriculture le secteur de substitution aux revenus pétroliers», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), Mohamed Alioui, a recommandé à la Cnma de développer des produits d'assurances destinés à couvrir les pertes des rendements agricoles.

S. K./APS

Prix Le pétrole monte légèrement

LES PRIX du pétrole remontaient légèrement hier de leur plus bas depuis début mai, les marchés restant prudents après l'envol des réserves d'essence aux Etats-Unis. Vers 10h00 GMT (12h00 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 47,26 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 34 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juillet gagnait 19 cents à 44,65 dollars. Les cours de l'or noir remontaient mais restaient proches de leurs plus bas en six semaines, atteints jeudi en cours de séance asiatique à 46,70 dollars pour le Brent et jeudi à 22h00 GMT à 44,24 dollars pour le WTI. R. E.

Ciment

Lafarge-Algérie entamera ses exportations au premier trimestre 2018

Le groupe Lafarge-Holcim Algérie entamera ses premières opérations d'exportation du ciment gris et du clinker le premier trimestre 2018 vers des pays de l'Afrique de l'Ouest, a indiqué, à l'APS, le directeur des relations publiques de l'entreprise, Serge Dubois. «En Algérie, il va y avoir un excédent de 10 millions de tonnes/an de ciment à l'horizon 2020. Il y a un consensus autour de ce chiffre et vu les capacités qui sont en train d'être installées, on se prépare déjà à exporter nos excédents», a précisé M. Dubois, expliquant que son groupe envisage, dans une première phase, d'exporter 50 000 tonnes de ciment dès le premier trimestre 2018 vers les pays de l'Afrique de l'Ouest. S'agissant du choix de l'Afrique

de l'Ouest, le responsable a expliqué que Lafarge-Holcim dispose d'une structure dédiée au commerce international, Lafarge-Holcim Trading, qui détient 50% des échanges du ciment circulant autour de la Méditerranée et l'Afrique de l'Ouest, «ce qui va nous permettre de trouver des débouchés aux produits algériens». A ce propos, le directeur des partenariats du groupe Lafarge-Holcim Algérie, Hedi Rafai, a expliqué de son côté que le marché ouest-africain est déficitaire et constitue une «bonne opportunité» pour exporter les produits algériens. «L'Afrique de l'Ouest importe actuellement quelques 21 millions de tonnes de ciment par an. C'est un marché à très forte croissance vu sa grande

démographie, l'immigration de la population vers les centres urbains, le manque de calcaire, la matière première pour le ciment, et de l'énergie chez les pays de la région. L'Algérie peut donc prendre sa part dans ce marché», a-t-il déclaré. Pour se préparer à ce genre d'opération, M. Rafai a souligné que «des contacts étaient lancés depuis six mois avec le ministère des Transports et les institutions portuaires pour préparer les quais, les aires de stockage et les moyens de manutention, afin de dégager des plateformes au niveau des ports». L'Algérie consomme annuellement environ 22 millions de tonnes de ciment, dont 18 millions de tonnes sont produits localement et près de 4 millions de tonnes

issues de l'importation. La production nationale de ciment est dominée par le secteur public, notamment par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) qui produit plus de 11,5 millions de tonnes par an, représentant 65% de la production nationale globale, le reste (35%) étant assuré par le secteur privé. Les pouvoirs publics ont entamé un vaste programme de réalisation de nouvelles cimenteries qui devraient permettre de combler le déficit dans un marché en pleine expansion. L'Algérie sera autosuffisante en ciment d'ici la fin de cette année grâce à la réception de plusieurs projets avec un apport supplémentaire de plus de 4 millions de tonnes.

Safia T./Agences

Béchar/ Université Tahri-Mohamed

Ouverture prochaine de dix nouvelles structures de recherches

■ Dix nouvelles structures dédiées à la recherche scientifique seront ouvertes aux chercheurs et étudiants dès la prochaine rentrée universitaire 2017-2018 au niveau des deux pôles de l'université Tahri-Mohamed à Béchar, a-t-on appris du recteur de cette université.

Par Lydia O.

Ces nouvelles structures, en voie d'équipement actuellement, renforceront les seize laboratoires de recherches et d'application que compte actuellement l'université ou sont inscrits pour la présente année universitaire 11 000 étudiants, dont 2 400 inscrits au titre de l'année universitaire 2016-2017, a précisé le professeur Abbassi Boudjemaa. «A travers l'ouverture et l'équipement de ces nouvelles structures de recherches scientifiques, nous comptons conforter et encourager les chercheurs à poursuivre leur travail, en plus de donner une réelle dynamique à la recherche scientifique dans plusieurs domaines ayant un impact direct sur le développement de la région», a-t-il affirmé. L'université Tahri-Mohamed, qui est une institution multidisciplinaire ou tous les champs universitaires sont réunis à travers six grands secteurs d'enseignement, à savoir les sciences et technologies, les sciences commerciales et sciences de gestion, les lettres et langues, le droit et sciences poli-



tiques, les sciences humaines et sociales, en plus de la faculté de médecine, est d'un apport réel aux efforts de développement économique de la région, a expliqué le professeur Abbassi. Elle est pourvoyeuse du marché local de l'emploi de cadres et compétences universitaires, capables de relever les défis et d'être d'un apport à l'essor de cette région du sud-ouest, grâce

aux 110 spécialités scientifiques enseignées en son sein et divisées en trois cycles (Licence, Master et Doctorat), a-t-il ajouté. «A titre illustratif, la faculté de médecine, ouverte depuis 2014 aux étudiants issus des wilayas du sud-ouest du pays, est un apport très important de notre université à la formation de l'encadrement médical des différentes structures hospitalières

des régions de Bechar, Tindouf, Adrar, El-Bayadh et Naâma», a soutenu le même responsable. Ce qui devra permettre de mettre un terme définitif au déficit en praticiens de la santé dans ces régions, a-t-il souligné. «Pour sa troisième année d'existence, cette faculté compte 183 étudiants des deux sexes et 29 en formation de résidanat, encadrés à 100% par des enseignants

formés par notre Université», a encore fait savoir le professeur Abbassi. Les deux pôles universitaires de cette institution de l'enseignement supérieure sont encadrés par un effectif global de 633 enseignants, dont 142 au titre de professeurs, qui assurent aussi l'encadrement pédagogique des 105 spécialités scientifiques enseignées au niveau de l'université de la formation continue (UFC), selon M. Abbassi. «Les efforts de développement et de renforcement de ces facultés se sont traduits cette année par une autonomie administrative, pédagogique et financière de celles-ci, une opération qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et qui devra leur insuffler une nouvelle et réelle dynamique», a estimé le professeur Abbassi. La recherche scientifique, l'un des plus importants segments des activités scientifiques et académiques de l'université, assurée à travers 16 laboratoires disposant d'importants moyens matériels et d'équipements modernes spécifiques, regroupe un total de 600 étudiants inscrits, dont 250 pour l'obtention du doctorat (système LMD) dans différents domaines et spécialités scientifiques. Il est, en outre, proposé au cours de cette année universitaire la discussion de 78 mémoires de doctorat, dont 11 relevant du système LMD, de même qu'il a été procédé à la confirmation de 103 enseignants dans la plupart des spécialités enseignées dans cette université, selon le recteur. Avec une bibliothèque centrale, dont le fonds de lecture se compose de 236 145 ouvrages pour 72 410 titres, toutes sciences confondues, cette institution d'enseignement supérieure est d'une «large» contribution à la vulgarisation du savoir et des connaissances à toutes les catégories d'étudiants et ceux des secteurs d'activités, au titre de la formation continue de leurs personnels, assure le même responsable universitaire.

L. O./APS

Oran

Livraison fin 2018 de la nouvelle pénétrante du port

Les travaux de la nouvelle pénétrante du port d'Oran, dite route du port, ont atteint un taux d'avancement de 51% et seront livrés en fin 2018, a-t-on appris des responsables du projet lors d'une tournée d'inspection du secrétaire général de la wilaya, Mohamed Benkeltoum, qui assure l'intérim du wali.

La nouvelle pénétrante du port, d'une longueur de 26 kilomètres, devra relier l'autoroute Est-Ouest pour un coût de quelque six milliards de dinars, ont indiqué des cadres de l'Agence nationale des autoroutes (ANA). Afin d'optimiser le projet, les responsables prévoient également de réaliser une liaison entre le centre-ville d'Oran et le port à partir du site dit «Genêts», non loin de l'hôtel Sheraton à l'est d'Oran, ont-ils indiqué, signalant que le projet est à l'étude au niveau du ministère des Travaux publics. Une autre étude est également menée pour une éventuelle connexion de la pénétrante du port

d'Oran avec la route nationale (RN11) reliant Oran et Mostaganem, ainsi que l'élargissement de cette dernière.

D'autre part, les travaux d'aménagement d'espaces verts au niveau du site de la nouvelle trémie du 4^e boulevard périphérique, réceptionnée dernièrement, sont presque achevés et seront livrés dans une semaine, ont révélé sur place des responsables de la direction des travaux publics, notant qu'une ligne électrique de haute tension a été supprimée du site en raison des nouvelles cités d'habitation sises dans cette zone. Par ailleurs, la station de taxis inter-wilayas de l'USTO, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 80%, sera livrée dans quelques jours, soit avant l'Aïd El-Fitr, a annoncé le directeur de wilaya des transports, Mokhtar Rezzoug, qui a affirmé que cette nouvelle aire d'une capacité d'accueil de 500 taxis offre toutes les conditions d'une

station de taxis moderne. Une autre aire, en cours de réalisation, mitoyenne de la station de taxis, réunira quant à elle les minibus desservant la banlieue est d'Oran, notamment Gdyl, Hassi Mefsoukh, El-Mohgoun et Arzew.

Par ailleurs, Mohamed Benkeltoum a visité le jardin «Ibn Badis» (ex-promenade Létang) où il a déploré l'état dans lequel il se trouve. Il a instruit les responsables de l'APC d'Oran de prendre en charge des travaux d'aménagement au niveau de ce jardin devenu un véritable dépôt, de même qu'au niveau d'un autre point noir situé au niveau de la zone des sièges administratifs «Abou-Bakr-Belkaïd» (Pépinière) où une décharge sauvage prend progressivement de l'ampleur à l'abri des regards. Il a indiqué que 50 millions DA seront dégagés à cet effet.

Hatem D./Agences

Tindouf

Nouvelles facilitations pour encourager le raccordement au réseau de gaz

De nouvelles facilitations sont accordées par la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) à Tindouf pour permettre au plus grand nombre d'habitants de bénéficier d'un raccordement au réseau de gaz naturel, dont le taux de couverture est actuellement de 12% seulement, a-t-on appris des responsables locaux de Sonelgaz. Parmi ces facilitations, un échéancier de paie-

ment des travaux de branchement au réseau du gaz naturel, en vertu de conventions signées par la Sonelgaz avec neuf entreprises privées chargées de l'opération de raccordement, a indiqué à l'APS le chef du service technique à la direction locale de la société, Lahcène Boulouar. Cette action vise à augmenter le nombre de clients reliés au réseau de gaz naturel qui n'a

pas dépassé les 1 023 branchements intérieurs, sur un total de 9 000 branchements extérieurs disponibles, pour diverses raisons, dont des craintes de citoyens d'éventuels risques liés à l'usage de cette énergie, malgré les garanties données par la société, a-t-il ajouté.

De nombreuses concentrations d'habitants, notamment les nouveaux quartiers résidentiels à Tindouf, restent toujours

sans gaz naturel, bien que la réalisation des projets de réseaux de gaz ont nécessité des financements colossaux pour améliorer le cadre de vie général du citoyen, en mettant fin à leurs contraintes d'approvisionnement en bonbonnes de gaz butane qui connaissent souvent une perturbation au niveau de cette wilaya de l'extrême Sud-ouest du pays, selon le même responsable. La wilaya

de Tindouf a bénéficié, depuis 2011, d'un projet d'approvisionnement en gaz propane concrétisé pour une enveloppe de plus de 55 millions DA, ainsi que d'un financement de près de 75 millions DA pour réaliser une station de stockage à 8 réservoirs d'une capacité globale de 800 m³ extensible à 1 100 m³.

R. R.



Maroc

Appel d'ONG et d'intellectuels à libérer les détenus du Rif

■ Un collectif d'ONG marocaines a demandé jeudi la «libération des détenus» d'Al-Hoceïma, ville du nord secouée par une contestation depuis sept mois, appelant à répondre aux revendications des manifestants qui dénoncent la marginalisation de leur région.



Par Halim O.

« L'initiative civile pour le Rif, qui comprend des associations reconnues de défense des droits de l'Homme

et des intellectuels, rendait public un rapport après une mission dans la région. «Pour entamer le dialogue, la libération des manifestants est une condition sine qua non, sinon les habitants d'Al-Hoceïma continueront à manifester», ont plaidé ses

membres, au cours d'une conférence de presse à Rabat. «Hormis ce préalable, le gouvernement doit prendre des initiatives pour satisfaire les revendications sociales», ont-ils souligné. La contestation est «spontanée, sans couleur politique ni

syndicale», ni «aucun courant séparatiste», a estimé le collectif, en référence à des accusations portées par des responsables politiques et des médias d'Etat. «Ces jeunes n'ont fait que clamer leurs revendications d'une façon très pacifique», au cours de manifestations comptant beaucoup de chômeurs, mais aussi des cadres et de nombreuses femmes, selon le collectif. Plusieurs facteurs ont «envenimé la situation»: les «déclarations irresponsables de certains partis politiques, les accusations de séparatisme et de trahison, l'absence des télévisions publiques dans le débat ou les arrestations et le refus de s'asseoir à la même table avec les contestataires pour entamer un dialogue». Selon le collectif, «les forces de l'ordre ont fait preuve de retenue» au début de la contestation, elles ont pratiqué dernièrement «des formes de dissuasion ayant causé des blessures du côté des manifestants», et ont eu elles aussi des blessés dans leurs rangs. Des arrestations ont eu lieu «en dehors des heures autorisées par la loi», et des «convocations» ont été envoyées à la police à des protestataires pour «signer un engagement à ne plus manifester». Dans la ville d'Imzouren, la «situation peut dégénérer à n'importe quel

moment», s'inquiète le collectif. «L'approche sécuritaire n'est pas un choix judicieux», conclut le rapport. La police a procédé depuis le 26 mai à plus d'une centaine d'arrestations, dont les principaux meneurs de la contestation, accusés notamment d'«atteinte à la sécurité intérieure». Al-Hoceïma et des localités voisines sont depuis lors le théâtre de rassemblements quotidiens pour exiger leur libération. Mercredi, 25 jeunes ont été condamnés à 18 mois de prison à l'issue d'un premier procès à Al-Hoceïma, un verdict qui suscite de la colère localement et a été suivi d'un appel à la grève générale pour vendredi, selon la presse marocaine.

Quelques heurts avaient éclaté dans un quartier de Al-Hoceïma, avec des manifestants «tentés désormais d'en découdre» avec les forces de l'ordre, a rapporté le site d'informations Le Desk. Jeudi, le porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalifi, a réaffirmé à la presse que le gouvernement est déterminé à «accélérer et à réaliser dans les délais impartis» les programmes et projets de développement relancés ces derniers mois à Al-Hoceïma pour répondre aux revendications des contestataires.

H.O. / agences

Sahara occidental / Procès des prisonniers de Gdeim Izik

L'ACAT dénonce les violations graves subies par les détenus

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) a dénoncé les violations graves subies par les 24 prisonniers politiques et défenseurs des droits de l'Homme sahraouis qui font l'objet d'un procès inique. Dans une requête déposée mardi auprès de plusieurs rapporteurs spéciaux de l'ONU, l'ACAT a souligné que le procès inique, qui se déroule actuellement devant la Cour d'appel de Rabat (Maroc), est caractérisé notamment par la prise en compte d'aveux signés sous la torture. «Nous espérons qu'Emmanuel Macron fera preuve, à l'égard de Mohammed VI, de la même fermeté qu'avec Vladimir Poutine. Le procès de Gdeim Izik est emblématique du peu d'égard du royaume pour les droits de l'Homme en général et les droits des Sahraouis en particulier. La France, en tant que premier partenaire du Maroc, ne peut déceintement pas fermer les yeux sur cette affaire», a indiqué cette ONG dans un communiqué parvenu à l'APS. Le président français Emmanuel Macron est en visite, mercredi et jeudi, au Maroc, rappelle-t-on. Pour l'ACAT, il est nécessaire qu'il évoque publiquement la question du procès de Gdeim Izik. Hélène Legeay, responsable Maghreb/Moyen-Orient à l'ACAT, a relevé que l'iniquité du procès se révèle chaque jour de plus en plus

criante, soutenant que depuis l'expulsion dans la violence de deux avocats françaises de la défense, les accusés n'assistent plus à leur procès et sont représentés par des avocats dont certains suivaient jusqu'à présent le procès aux côtés de la partie civile adverse. L'ACAT a rappelé que les 24 accusés de Gdeim Izik ont été arrêtés, torturés et condamnés à de lourdes peines sur la base d'aveux signés sous la torture en raison de leur participation à un camp de protestation sahraoui en 2010. Les condamnations ont été prononcées le 16 février 2013 par le tribunal militaire à l'issue d'un procès inique. Le 27 juillet 2016, la Cour de cassation a cassé le jugement et renvoyé les accusés devant la Cour d'appel de Rabat. Le 12 décembre 2016, le Comité contre la torture des Nations unies a condamné le Maroc pour les tortures infligées à l'un des 24 accusés, Naâma Asfari. A ce jour, la décision n'a toujours pas été mise en œuvre par le Maroc qui a annoncé au Comité qu'il la rejetait en tous points, a relevé l'ACAT. Mardi, l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) a indiqué que le procès des prisonniers politiques sahraouis a pris un tour plus inquiétant avec les plaidoiries des parties civiles qui veulent ajouter les charges de «terrorisme

domestique». L'AARASD, qui se bat pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, s'est dit inquiète dans la mesure où les accusés refusent d'assister au procès, en raison de l'accumulation d'irrégularités et d'iniquités, mais son inquiétude grandit avec les plaidoiries des avocats des parties civiles. Ces derniers, «sans doute devant l'impossibilité d'apporter les preuves de la culpabilité des accusés, tentent d'obtenir que soient retenues de nouvelles charges, celles de «terrorisme domestique», a-t-elle précisé, soulignant que «ces charges ne vont pas requérir des preuves matérielles pour pouvoir condamner, car il suffit d'attester l'intention de «terrorisme»».

Verdict favorable dans l'affaire du navire arraisonné en Afrique du Sud

La Haute Cour de Port Elizabeth en Afrique du Sud a conclu jeudi que l'arraisonnement du navire «NM Cherry Blossom» transportant une cargaison de phosphate était «légitime» et qu'un procès pour déterminer la propriété de la cargaison doit avoir lieu. Les juges près la Cour ont statué que l'arraisonnement du «NM Cherry Blossom» affrété par le groupe OCP marocain, le 1^{er} mai 2017 était cor-

recte». Le phosphate transporté par le navire arraisonné en Afrique du Sud le 1^{er} mai en provenance du Sahara occidental était destiné à l'importateur néo-zélandais Ballance-Agri-Nutrients. La cargaison a été estimée à 54 000 tonnes d'une valeur de 7 millions de dollars. Le 18 mai dernier, une audience préliminaire avait eu lieu au niveau de la même juridiction afin d'interroger les parties. A présent, l'instance juridique sud-africaine se penche sur la détermination de la propriété de la cargaison, objet d'une seconde bataille judiciaire lancée par le Front Polisario. Le peuple du Sahara occidental a ainsi franchi le premier obstacle dans le processus légal destiné à valider leur propriété d'une cargaison de phosphate que le Maroc a essayé d'exporter du territoire qu'il maintient sous occupation. «Le jugement de la Cour de justice européenne (CJUE) est clair : le Maroc ne jouit d'aucune souveraineté sur le Sahara occidental. Sa revendication résultant de son occupation du territoire est incompatible avec le statut de territoire non autonome du Sahara occidental. De plus, il a force, comme le contrôle du territoire par la force. Ceci, comme moyen d'acquiescer la souveraineté, est contraire au droit international coutumier», ont déclaré les juges.

Amel D./APS



Corée du Nord

Un prisonnier américain dans le coma

■ La Corée du Nord a un scénario bien huilé quand il s'agit d'arrêter des Américains et de s'en servir comme monnaie d'échange diplomatique. Mais avec Otto Warmbier, rapatrié cette semaine dans le coma, cette stratégie semble avoir déraillé.

Par Rosa F.

D'après les analystes, le script est simple, toujours le même : arrêter un Américain, organiser un procès spectacle qui débouchera sur une lourde peine et le libérer en échange de visites de personnalités de premier plan – Jimmy Carter et Bill Clinton ont payé de leur personne par le passé. Ces voyages servent à la propagande intérieure. «Avec Otto Warmbier, ils voulaient rejouer la même pièce», dit à l'AFP Andrei Lankov, professeur à l'Université Kookmin. Quand ça marche, «c'est un coup de propagande génial». Otto Warmbier, étudiant de 22 ans de l'Université de Virginie, en voyage touristique en Corée du Nord, avait été arrêté en 2016 pour avoir tenté de voler une affiche de propagande puis condamné à 15 ans de travaux forcés. Mais quelque chose a mal tourné. «Quand on joue avec le feu constamment, un jour ça se passe mal. C'est plus ou moins ce qui s'est produit dans cette affaire», ajoute M. Lankov. Les médecins qui s'occupent de l'étudiant aux États-Unis, où il est



arrivé cette semaine après avoir été libéré par Pyongyang pour raison «humanitaire», ont expliqué qu'il souffrait de graves lésions neurologiques vraisemblablement dues à un arrêt cardio-respiratoire. Les praticiens américains n'ont pu établir ses causes mais ont dit n'avoir décelé aucun signe de botulisme, l'explication avancée par le régime reclus comme la raison du

coma du jeune homme. Les spécialistes jugent improbable que Pyongyang ait délibérément fait plonger un ressortissant américain dans le coma. «Ça a dû être un accident et c'est probablement pourquoi ils le cachent depuis un an», a déclaré à l'AFP Go Myong-Hyun, chercheur à l'Institut Asan des études politiques. La Corée du Nord, qui a un piètre bilan en matière de droits de l'homme, est isolée sur la scène internationale en raison de ses ambitions nucléaires. Des réfugiés nord-coréens ont raconté qu'il était fréquent que les autorités renvoient chez eux les prisonniers très malades, explique Greg Scarlatou, directeur du Comité des droits de l'homme en Corée du Nord (CDHCN). «Comme ça, le camp de prisonniers politiques et l'administration pénitentiaire n'ont pas à gérer le problème». Aux yeux du professeur Stephen

Haggard, spécialiste de la Corée du Nord, il est vraisemblable que les Nord-Coréens aient paniqué en réalisant la gravité de l'état de santé de Warmbier. Il est possible que «Warmbier ait sombré dans le coma juste après sa condamnation mais que les services de renseignement l'ait caché ou ne l'ait pas fait remonter», dit-il, expliquant que selon les apparences, même le ministre nord-coréen des Affaires étrangères était dans le noir. Au bout d'un moment, «quelqu'un se rend compte que le pire du pire c'est que le type meurt en prison» et Pyongyang entame des démarches diplomatiques secrètes qui débouchent sur la libération de l'étudiant. Des journalistes Laura Ling et Euna Lee au missionnaire Kenneth Bae, la plupart des Américains arrêtés récemment au Nord ont été libérés après des interventions en haut lieu. Mais ces arrestations

successives démontrent «que la Corée du Nord est un endroit dangereux où il est facile de franchir la ligne jaune», poursuit le professeur Haggard. Trois Américains sont toujours détenus, deux hommes qui enseignaient dans une université de Pyongyang financée par des groupes chrétiens étrangers et un pasteur Américano-Coréen accusé d'espionnage au profit de Séoul. D'anciens détenus comme Kenneth Bae ont fait état de longues journées de labeur, de problèmes médicaux et d'abus psychologiques. Mais d'autres ont parlé de conditions de détention tolérables. Le Nord souhaite généralement que «les Américains soient non seulement bien traités, mais qu'ils soient extrêmement bien traités car ils recouvreront la liberté un jour», souligne M. Lankov. «Ce n'est pas bon qu'ils rentrent et parlent de souffrances et de tortures, c'est la réputation internationale de la Corée du Nord qui est menacée». Malgré tout, estiment certains analystes, le rapatriement d'Otto Warmbier, qui coïncide avec une visite de l'excentrique Dennis Rodman, ancien basketteur américain, a peut-être permis à Pyongyang de tirer partiellement son épingle du jeu. «Pyongyang a choisi son moment pour envoyer un message à Washington», l'idée que la seule façon d'avancer est de dialoguer, a dit à l'agence Yonhap Ken Gause, spécialiste de la Corée du Nord. Les échanges sont peut-être le début d'une «danse diplomatique» susceptible de déboucher sur des pourparlers, ajoute-t-il.



Points chauds

Exemplarité

Par Fouzia Mahmoudi

Emmanuel Macron après avoir répété incessamment durant sa campagne électorale que l'une de ses priorités était l'exemplarité et la moralisation de la vie publique a de plus en plus de mal à faire appliquer ses principes par son propre gouvernement, qui a été en l'espace de deux semaines seulement touché à de multiples reprises par des affaires douteuses. Et la dernière en date touche l'un des soutiens les plus médiatisés de Macron durant la campagne, François Bayrou, qui a également été nommé ministre de la Justice. Or, celui-ci informé d'une enquête défavorable à son parti par Radio France, a appelé son directeur pour se plaindre des appels de ses journalistes à des collaboratrices de son parti, le MoDem. Or, ce coup de fil a fait presque autant de vagues que l'affaire des emplois fictifs supposés du parti centriste au Parlement européen, révélé par la chaîne de radio. Une «intervention» qui a valu au Gardé des sceaux une réprimande du Premier ministre. En effet, Edouard Philippe a rappelé aujourd'hui Bayrou, accusé de «pression» sur Radio France, à son devoir d'«exemplarité», soulignant que «quand on est ministre, on ne peut plus réagir comme quand on est un simple citoyen». «Le truc est assez simple : quand on est ministre on ne peut plus réagir comme quand on est un simple citoyen», a déclaré le Premier ministre. Le ministre de la Justice avait affirmé avoir appelé en tant que «citoyen», estimant que cela n'avait «rien à voir» avec sa fonction. Le directeur des enquêtes et de l'investigation de Radio France, Jacques Monin, a dénoncé une «pression» et Dominique Pradalé, la secrétaire nationale du SNJ, premier syndicat chez les journalistes, a évoqué une «petite affaire d'État». «J'ai indiqué à l'ensemble de mes ministres qu'il fallait systématiquement penser à cette question de l'exemplarité, pas seulement au titre des fonctions qu'on occupe, mais parce que justement lorsque vous êtes ministre, vos actes, vos propos, votre façon de réagir, parfaitement humaine, n'est jamais interprétée (...) comme simplement humaine, mais toujours dans le cadre de ces fonctions». Selon le Premier ministre (issu de LR), le président du MoDem «a parfaitement conscience de ça». Reste à savoir, indépendamment de la façon dont elle a été gérée par Bayrou, si cette affaire d'emplois fictifs supposés, si elle venait à se vérifier, pousserait Macron à se séparer de son soutien. Surtout après avoir largement vilipendé son adversaire de la présidentielle, Marine Le Pen, pour exactement la même raison.

Incendie d'une tour à Londres

Toujours des dizaines de disparus

Le décompte macabre des victimes de l'incendie d'une tour de logement sociaux à Londres n'est pas terminé, ont averti les secours et la police, alors que des dizaines de personnes étaient encore portées disparues hier et que la colère gronde chez les survivants.

Dix-sept corps ont pour l'instant été retrouvés, dont onze à l'intérieur de l'immeuble, qui n'ont pas pu encore être identifiés, a expliqué le chef de la police métropolitaine, Stuart Cundy.

Incapable de donner le nombre de personnes disparues, il a dit espérer que cela n'atteigne pas «un nombre à trois chiffres». Près de 600 personnes habitaient dans cet immeuble de 120 appartements. Selon les médias britanniques, 70 manqueraient à l'appel. «Ce serait un miracle de retrouver des survivants», a déclaré la cheffe des pompiers Dany Cotton. Quant à leur identification, elle risque

d'être longue et difficile, avec un risque qu'elle ne soit jamais possible, a dit M. Cundy en raison de la chaleur dégagée par le brasier. Trois jours après le déclenchement de l'incendie, dans la nuit de mardi à mercredi, l'immeuble de 24 étages continuait de dégager de la fumée, et ses niveaux les plus élevés restaient inaccessibles aux pompiers en raison de l'instabilité des sols.

Autour de la tour, des dizaines de personnes angoissées étaient à la recherche de leurs proches disparus. La colère aussi était palpable, alors que les mises en garde des habitants contre le danger d'un incendie ont été ignorées pendant des années. Mis en cause aussi, le revêtement récemment installé l'an dernier sur la façade, qui aurait favorisé la propagation de l'incendie.

Selon le quotidien *The Times*, le recours à ce revêtement est proscrit aux États-Unis pour les

immeubles dépassant 12 mètres de haut. Le gouvernement a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour faire la lumière sur les raisons de la catastrophe.

La Première ministre Theresa May a été vivement critiquée pour ne pas avoir rencontré les habitants du quartier lors de sa visite la veille. La reine Elizabeth II s'est rendue sur place hier matin, saluant les secouristes et les résidents. Jeudi, le maire de Londres Sadiq Khan avait été pris à partie. «Combien d'enfants sont morts ? Qu'est-ce que vous allez faire ?», lui a lancé un enfant hissé sur les épaules de sa mère. «C'est une colère justifiée», a estimé M. Khan. Pour le moment, seule une victime a été nommée. Il s'agit de Mohammed Alhajali, un réfugié syrien de 23 ans qui vivait au 14^e étage et étudiait l'ingénierie civile à la West London University. Son frère aîné, qui était avec lui, a survécu et est hospitalisé.



A l'âge de quatre-vingts ans

«Badi Lalla» sort son premier album

■ La doyenne et ambassadrice du tindi, Badi Lalla, restitue l'univers musical et poétique de la région de l'Ahaggar dans toute sa richesse traditionnelle et contemporaine dans un album éponyme marqué par un foisonnement de sonorités et de rythmes, récemment commercialisé.



Par Abia Selles

A 80 ans, Badi Lalla sort son premier album aux éditions Padidou, un opus oscillant, en neuf pistes, entre le tindi traditionnel et un genre plus contemporain baptisé «Tindi guitare», intégrant la guitare électrique et des influences de l'ishumar au chautes et au rythmes du tindi.

L'album donne très vite le ton

avec «*Amidinine Ibnou Achir*», un morceau restituant l'ambiance des cérémonies festives du tindi faite de nappes vocales féminines, de percussions soutenues par les mains, de rythmes ancestraux et d'une touche de guitare électrique évoquant l'univers des «Tinariwen», en plus de la poésie portée par la voix profonde, envoûtante et parfois cassée de la diva.

Avec la même formule du

«tindi guitare», Badi Lalla puise certaines de ses inspirations bien au-delà de Tamanrasset, chez les Touareg et le Peuls du Mali, où elle a longtemps vécu, au Niger ou au Burkina Faso. Un brassage qui se traduit dans des morceaux comme «*Tazout Enharet Akeydass Assouf*» ou «*Nek Aqimegh*» qui porte également une touche de rock et un distorsion plus prononcée.

Dans son volet contemporain,

cet album a été réalisé en collaboration avec les musiciens et choristes du groupe «Imzad». L'artiste propose un retour vers les fondamentaux du tindi, une poésie féminine posée sur une nappe vocale et rythmée, de manière cyclique, par le son atypique du tindi, un pilon en bois avec une peau de bête tendue, dans des morceaux à la limite du mysticisme comme «*Sabhana Amanay*» ou encore «*Ited Oulhin Ichividen*».

Le point de fusion harmonieux entre les univers contemporain et traditionnel est pleinement restitué dans la chanson «*Idi Yani Douhna*» où tous les éléments de la cérémonie tindi, la composition ishumar à la guitare, la fluidité du rythme, le remplacement de la batterie par le tindi et la profondeur de la voix de Badi Lalla évoluent naturellement en un seul ensemble.

Malgré une richesse musicale considérable, le premier album de Badi Lalla est présenté dans une pochette pour le moins rudimentaire, sans aucune recherche graphique sur l'univers de l'Ahaggar dont la richesse aurait pu inspirer l'illustration de la jaquette.

Née en 1937 à In Guzzam au sud de Tamanrasset près de la frontière algéro-nigérienne, Badi Lalla – Badi Lalla Bent Salem de son vrai nom – diffuse dans le paysage musical targui sa poésie qu'elle collecte depuis l'âge de dix ans auprès de sa mère Lansari Bakka.

En 1990 elle crée l'association «Issakta» (souvenir) et s'entoure d'une quinzaine de per-

sonnes, hommes et femmes, pour se produire dans plusieurs pays d'Europe. Badi Lalla collabore depuis avec de jeunes musiciens touareg algériens mais aussi maliens, les «Tinariwen», un groupe dont les membres ont le blues et le Ténééré chevillés au corps.

A. S.

Rendez-vous culturels

Salle El Mougat
17 juin :

Soirée andalouse animée par les artistes de Tiemcen Lila Borsali et Nesrin Ghenim Galerie des Ateliers Bouffée-d'Art (résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 29 juin : exposition-vente collective d'art figuratif, avec les artistes H'ssien, Youcef Hafid, Djazia Cherih, Saïda Madi, Bara, Hassiba Hafiz, Djamia ainsi que le céramiste Mohamed Belaïd. Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Jusqu'au 27 juillet : Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet : Exposition photo intitulée Ikbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

Théâtre de verdure Laadi Flici
Jusqu'au 24 juin :

Deuxième édition des nuits du cinéma

Théâtre national Mahieddine Bechtarzi

Jusqu'au 22 juin à partir de 22h30 :

Présentation de la pièce théâtrale Babor eghrek de Slimane Benaïssa

Galerie Ezzou'art
Jusqu'au 23 juin :

Exposition collective de peintures. Ayant comme thème «Trio -couleurs, matières, lumières» l'exposition regroupe

les travaux des artistes plasticiens Mounia Halimi Fernani, Ahmed Seradouni et Maamar Tazi.

Musée Ahmed-Zabana (Oran)
Jusqu'au 30 juin :

exposition numismatique intitulée «La monnaie numide algérienne».

Institut culturel italien
Langue italienne, cours intensif d'été du 2 au 23 juillet et du 30 juillet au 20 août

Inscriptions jusqu'au 30 juin du dimanche au jeudi 9h-14h
4 bis, Yahi-Mazouni, El-Biar, Alger

Tél. fax : (021) 92 51 91 - 92 38 73

E-mail : amministrazione.iicalgeri@esteri.it.algerie.

Après une tentative de relance qui a échoué il y a deux ans

Le ministère de la Culture relance la revue «Thakafat»

Le ministère de la Culture a annoncé lors d'une rencontre à Alger, la relance de la revue «*Thakafat*» éditée par l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag). Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part le ministre de la Communication Djamel Kaouane et des personnalités du monde de la culture, le ministre de la Culture Azeddine Mihoubi a souligné dans une

allocution la nécessité de veiller à la pérennité de la revue, appelant à la création de revues artistiques spécialisées. Le directeur général de l'Enag, Hamid Messaoudi a indiqué que le premier numéro de la revue intervient après une tentative de relance qui a échoué il y a deux ans.

Ce premier numéro traite de divers sujets dans le domaine de

l'histoire, de la littérature et de l'art. Certains sujets se déclinent en langue française en attendant une version arabe de la revue. Au volet histoire, la revue aborde le thème des archives algériennes en France et consacre un dossier à l'Emir Abdelkader. Dans le domaine artistique, «*Thakafat*» traite de la musique raï et des arts plastiques autour de l'image de la femme algérien-

ne dans l'orientalisme artistique et aborde le cinquantième anniversaire de la Palme d'or décernée à Lakhdar Hamina au Festival de Cannes (France).

Dans la partie en langue française, la revue qui se veut mensuelle présente des articles sur les grands courants du roman algérien et l'apport du théâtre à la ville de Mostaganem.

F. H.

Le grand prix El Hachemi Guerouabi

Une passerelle entre les jeunes talents et les piliers de la musique chaâbie

Le grand prix El Hachemi Guerouabi s'est ouvert dans la nuit de mardi à mercredi à Annaba pour faire la passerelle entre les jeunes talents et les piliers de la chanson algérienne authentiques et de la musique chaâbie. Devant un public de fins connaisseurs un premier groupe de jeunes talents, venus des wilaya de Tiaret, de Tizi Ouzou et d'Annaba, se sont succédé sur

les planches du théâtre Azzeddine-Medjoubi pour interpréter des classiques de la musique chaâbie sous l'oreille attentive d'un jury de spécialistes et d'artistes confirmés. Ces concurrents ont, en outre, repris des tubes et des chansons incontournables du répertoire de El Hachemi Guerouabi à l'instar «*Lbareh ken fi omri achrin*», «*El Saki baki*» ou encore «*Hakmet ou*

maârfet kifef hakmet». La première soirée de cette manifestation qui vise à faire découvrir et à promouvoir des artistes en herbe a été marquée par la présence en guest-star d'Abderrahmane El Koubi qui a régalié le public présent par sa voix et une prestation remarquable. Organisé par l'association El Hachemi Guerouabi en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et

droits voisins (ONDA) et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), ce concours se déroulera sur quatre jours avec la participation de 18 concurrents. Ces soirées seront également marquées par la participation d'artistes de renom parmi lesquels Abdelkader Chaâou, Hamdi Benani et Naïma Ababba ou encore le ballet El-Djawhara.

L. B.



Coup-franc direct

Le RCR, ce cas de jurisprudence

Par Mahfoud M.

Le RC Relizane a été relégué en Ligue II Mobilis de la plus drôle des manières. En effet, avec le même nombre de points que l'USM El Harrach, soit 36 points, le club de la Mena a pourtant été déclaré reléguable pour le goal-average de la phase aller, étant donné que sur le goal-average général, il était mieux loti que les banlieusards. Il faut savoir que le RCR n'aurait pas dû descendre si la LFP n'avait pas défalqué six points de son capital-points, après ce qui s'est passé en début de saison et cette affaire de non-régularisation des joueurs de la saison passée qui ne devait pas leur permettre d'aligner les nouvelles recrues. Pourtant, cette formation n'était pas la seule dans cette situation étant donné qu'il y avait aussi deux clubs, à savoir, l'USMH et l'OM. La relégation de cette équipe fera sans aucun doute jurisprudence puisque personne ne s'attendait à ce qu'elle descende de cette manière. Cela est perçu comme de la pure «hogra» des Relizanais mais aussi de tous les puristes de la balle ronde nationale qui pensent que les choses auraient dû se passer d'une tout autre manière car il s'agit d'une des équipes qui pratique le plus le football de la Ligue I Mobilis. Pour eux, les responsables de la FAF et de la LFP devraient être clairs dorénavant pour ne pas jeter le trouble dans le paysage footballistique national, sachant que cette loi de la relégation n'est pas vraiment claire.

M. M.

CA Bordj Bou Arreridj

Liamine Boughrara à la barre technique

LA DIRECTION du CA Bordj Bou Arreridj (ligue 2 mobilis de football) et l'entraîneur Liamine Boughrara ont trouvé un terrain d'entente pour prendre en mains l'équipe la prochaine saison, a appris l'APS mercredi de la direction du club. Le président du comité provisoire pour la gestion des affaires du CABBA, Moussa Merzouki a, dans une déclaration à l'APS, indiqué qu'après la réunion tenue par les membres de son bureau, il a été décidé de nommer Liamine Boughrara comme le nouvel entraîneur de l'équipe pour la prochaine saison. Liamine Boughrara qui aura pour objectif

de faire accéder le CABBA en Ligue 1, signera son contrat ce jeudi selon la même source qui a fait savoir que le nouveau coach aura carte blanche pour former son propre staff mais également pour décider du mercato du club. Les supporters des «sauterelles jaunes» comme on les surnomme, ont affiché leur soulagement après cette annonce estimant que Liamine Boughrara a, du fait sa grande expérience dans le monde du football, l'étoffe nécessaire pour relever le défi d'une accession qui échappe au club depuis trois saisons maintenant.

Conflit du COA

Le CIO désavoue les frondeurs

LE COMITÉ international olympique (CIO) a appelé l'ensemble des fédérations sportives algériennes à restaurer un climat «de confiance et de respect mutuel» dans le seul intérêt du sport et des athlètes algériens, «conformément à la Charte olympique». «Nous en appelons (...) aux autorités gouvernementales compétentes, à votre CNO (Comité national olympique) et à l'ensemble des fédérations sportives nationales pour restaurer un climat de confiance et de respect mutuel du rôle et des compétences de chacun, et pour travailler ensemble et de manière constructive dans le seul intérêt du sport et des athlètes algériens», écrit le CIO dans sa réponse à la demande d'audience formulée par quatre fédérations signataires au nom d'un collectif «dûment mandaté» par les fédérations sportives algériennes. Les quatre présidents ont demandé une audience «particulière» avec Tomas Bach, le président du Comité international olympique, afin de lui rapporter «la violation des règlements» lors de l'assemblée générale électorale (AGE) du Comité olympique et sportif algérien (COA) qui a vu la réélection de Mustapha Berraf

pour un nouveau mandat olympique. Dans sa lettre, le CIO a constaté que «cette démarche intervient a posteriori et que les irrégularités dénoncées ne sont étayées par aucune preuve significative tangible à ce stade». «Comme vous le savez, le CIO a déjà pris acte des résultats de cette Assemblée générale Elective sur la base des éléments reçus de la part de votre CNO et du Bureau de vote qui a procédé aux élections, conformément aux statuts en vigueur de votre CNO et selon le processus habituel», précise l'instance internationale. A cet égard, le CIO a confirmé sa «position initiale» par rapport à l'élection de Mustapha Berraf à la tête du COA de ne pas «remettre en cause le déroulement du scrutin ni les résultats des élections».

Eliminatoires du Mondial 2018

Les Verts affronteront la Zambie le 5 septembre à Blida

LE MATCH Algérie-Zambie, comptant pour la quatrième journée des qualifications de la Coupe du Monde 2018, aura lieu le mardi 5 septembre à 21h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, selon le programme de compétition publié par la Fédération internationale de football (FIFA). Le match aller entre les deux équipes aura lieu le 28 août au stade de N'dola. L'autre double confronta-

tion entre le Nigeria et le Cameroun se déroulera les 28 août à Uyo et le 2 septembre dans un stade qui n'est pas encore désigné. A l'issue de la deuxième journée des qualifications, le Nigeria caracole en tête du groupe B avec 6 points devant le Cameroun (2 pts). L'Algérie et la Zambie ferment la marche avec un seul point. Le premier du groupe se qualifiera pour le Mondial-2018 en Russie.

Bilan de la Ligue I Mobilis

Les Sétifiens ont mérité leur titre

■ Tout le monde est unanime pour dire que l'Entente de Sétif a largement mérité le titre national, après un championnat marathon qui se terminera en plus au mois de carême. L'Aigle noir a su comment coiffer au poteau d'autres prétendants, notamment les deux clubs algérois, le MCA et l'USMA, qu'il a distancé dans les dernières journées de cette Ligue I Mobilis.

Par Mahfoud M.

L'Entente a récupéré sa couronne une saison après l'avoir perdue au profit de l'USM Alger, alors que personne ne prédisait un huitième titre pour les au vu de leur début très difficile cette saison, se voyant expulsés avant même son début de la Ligue des champions d'Afrique. Les répercussions de cette sortie précoce, survenue après les incidents ayant émaillé le match à domicile contre les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, futurs champions de l'édition 2016 (défaite 2-0), se sont vite fait ressentir. L'équipe, entraînée à l'époque par Abdelkader Amrani, a trouvé du mal pour reprendre ses esprits.

Connue pour son «second souffle», l'Entente va néanmoins revenir au-devant de la scène dès le début de la phase retour. La défaite concédée sur le terrain de l'USM Alger, lors de la 14^e journée de l'aller, a précipité le départ d'Amrani, remplacé dans la foulée par Kheïreddine Madoui, l'architecte du sacre africain de 2014 qui accepte de revenir au bercail pour transcender l'équipe et la mener vers le titre de champion, après une expérience d'une année sur le banc d'Al-Wihda (Arabie saoudite). Le MC Alger, vice-champion d'Algérie, aurait pu titiller plus sérieusement l'ESS s'il n'avait pas perdu des points bêtement en cours de route et concédé la défaite en aller-route face au futur champion d'Algérie.

Le «Doyen», toujours en lice en phase de poules de la coupe de la Confédération, aura l'occasion de prendre sa revanche le 24 juin prochain, à l'occasion des demi-finales de la Coupe d'Algérie face à l'Aigle noir sétifien.

De son côté, l'USM Alger s'est contentée de la troisième place du podium, synonyme de qualification à la prochaine coupe de la Confédération, alors qu'il y avait de la place pour défendre son titre, mais les changements fréquents à la tête de la barre technique ont influé sur le rendement



Les Sétifiens récompensés de leur grosse saison

général de l'équipe.

La belle surprise est venue de l'USM Bel-Abbès qui a joué crânement ses chances pour une qualification à une compétition africaine la saison prochaine. Pour leur retour parmi l'élite, les gars de la «Mekerra», demi-finalistes de Dame Coupe, ont pris la quatrième place et terminé le championnat sur un baroud d'honneur en s'offrant le vice-champion d'Algérie (3-2).

Déceptions

Même si elle a reculé au classement, la JS Saoura (5^e contre 2^e en 2015-2016) confirme sa constance et peut continuer à préparer l'avenir sereinement.

Après un début de saison calamiteux qui l'a enfoncé dans les profondeurs du classement, le CR Belouizdad (6^e) s'en est sorti miraculeusement. Il faut dire que l'arrivée de l'entraîneur marocain Badou Zaki a permis aux Belouizdadiens de remonter la pente avec, en prime, une demi-finale de coupe d'Algérie à disputer mardi prochain à domicile contre l'USMBA.

Au rayon des déceptions, le CS Constantine (9^e), la JS Kabylie (11^e) et l'USM El-Harrach (13^e) viennent en tête. Parties pour jouer les premiers rôles, ces équipes ont flirté avec la zone rouge et sauvé in extremis leur peau de la relégation, notamment les Harrachis qui n'ont dû leur salut qu'au point ramené de Médéa lors de l'ultime journée. Le MC Oran (7^e) et l'O

Médéa (11^e) peuvent nourrir plus de regrets, eux qui ont terminé la phase aller du championnat dans le haut du tableau, faisant naître l'espoir à leurs supporters de jouer les premiers rôles, avant de sombrer inexplicablement. L'OM a même joué avec le feu et failli reprendre l'ascenseur pour le purgatoire.

Pour le NA Hussein-Dey (7^e), ce fut une saison quelconque, alors que le DRB Tadjenanet (9^e) a dû virer son emblématique coach Lyamine Boughrara pour provoquer le déclin et se maintenir. Après une lutte acharnée pour le maintien qui ne s'est finalement jouée qu'à la différence de buts à l'issue de l'aller, le RC Relizane (13^e), qui a pourtant débuté la saison avec une pénalité de six points, accompagne le CA Batna (15^e) et le MO Béjaïa (16^e), relégués depuis plusieurs journées. Héroïques, les hommes de Moez Bouakkaz n'ont pas perdu espoir et ont lutté avec leurs tripes pour remonter au classement avant de s'incliner devant un goal-average défavorable. Le CAB, lui, s'est habitué à prendre l'ascenseur et va retrouver la Ligue 2 une saison seulement après l'avoir quittée, tandis que le MOB, finaliste malheureux de l'édition 2016 de la coupe de la Confédération, a terminé bon dernier, faisant les frais de querelles intestines pour la présidence et d'une crise financière aiguë. L'attaquant du NAHD, Ahmed Gasmi, a saisi l'occasion du déroulement de la dernière journée pour secouer les filets contre le MOB (1-1) pour la 14^e fois de la saison et s'adjuger le titre de meilleur buteur du championnat d'Algérie 2016-2017, devant le Belouizdadi Mohamed-Amine Hamia (13 réalisations). Au total, 490 buts ont été inscrits lors des 240 matchs de L1 disputés en 2016-2017, soit une moyenne de 2,04 buts par rencontre.

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Stade Oukil-Ramdane

Mohamed Allaoua enflamme pelouse et gradins

LE CHANTEUR

vedette Mohamed Allaoua a enflammé, jeudi soir, le stade Oukil-Ramdane de Tizi Ouzou. C'est devant plus de 20 000 personnes que s'est produit le spécialiste de la chanson rythmée auxquelles il a offert des moments de joie. Tribune, pelouse et gradins étaient pleins à craquer pour ce spectacle œuvre du jeune Idir Saoudi qui s'était lancé un défi en organisant un concert dans un stade. Et c'est un pari réussi pour les organisateurs, dont des chanteurs, de par l'ambiance et surtout le fait qu'aucun incident n'était à signaler pendant les trois heures de spectacles. Mohamed Allaoua a, quant à lui, mis le feu par les morceaux choisis repris en chœur par le public. Et c'est au rythme de « *Lhub'lw Amezwaru* » (mon premier amour), « *Tamaghart-iw* » (ma femme), « *Hemlaghts* » (je l'aime), « *Taazizt-iw* » (ma chère), « *Wali lihala-w* » (regarde ma situation), « *Assed dar ghouri* » (viens vers moi) et autres que le stade Oukil-Ramdane a vibré. Mohamed Allaoua n'a pas manqué de rendre hommage à de grands artistes de la chanson kabyle comme Cheik El-Hasnaoui et Lounes Matoub. Le public est reparti du concert avec ce sentiment d'une satisfaction totale sur la qualité du spectacle et surtout de l'organisation en dépit de l'absence des services de sécurité à l'intérieur du stade. Alors que de son côté, Mohamed Allaoua n'a pas manqué de dénoncer ceux qui auraient tenté de « *casser* » son concert et salué la sagesse du public auquel il a rendu hommage. Il s'est dit même surpris d'une telle ambiance et a confié que ce concert lui restera mémorable et l'un de ses meilleurs spectacles dans sa carrière artistique. A noter que Mohamed Allaoua se produira le 21 juin prochain dans les établissements Saci de Boudjima. **Hamid M.**



PLUS QUE QUELQUES JOURS AVANT LA FIN DU RAMADAN



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

L'organisation de spectacles se professionnalise

■ Une nouvelle organisation culturelle est en train de se mettre en place en Kabylie pour permettre aux artistes de se produire en ces temps d'austérité marqués par le recul des établissements publics à organiser des spectacles.

Par Hamid Messir

Des établissements privés commencent à voir le jour à l'initiative de jeunes désirant innover en matière d'organisation de spectacles en dépit de l'absence de grandes salles puisque certains recourent aux salles des fêtes. L'une de ces initiatives a émergé en l'espace de peu de temps, les établissements Saci de la commune de Boudjima (25 km au nord-est de Tizi Ouzou). Même si pour le moment les spectacles ne sont organisés que pendant la période du mois du ramadhan au bonheur des populations de cette région de la wilaya de Tizi Ouzou où les établissements publics destinés à abriter de manifestations n'existent pas. Boudjima est devenu une halte pour des vedettes de la chanson kabyle. Et d'une année à une autre, cet établissement privé gagne en notoriété et pour preuve la qualité des artistes qui s'y rendent pour animer des spectacles. Des familles y trouvent un endroit idéal pour passer les soirées du mois de ramadhan sans avoir à parcourir des kilomètres pour assister à des spectacles d'autant que Tizi Ouzou est connue par la concentration des manifestations culturelles au niveau du chef-lieu de wilaya hormis quelques-unes organisées ces dernières années à Azagga et Ain El Hammam à la faveur de la réception de structures culturelles. C'est dans une ambiance conviviale et familiale

que l'on se donne rendez-vous chaque soir après la rupture du jeûne dans les locaux à ciel ouvert des établissements Saci. Et la seconde édition des belles soirées du ramadhan de cette année a attiré des grands noms de la chanson et de l'humour comme Mohamed Allaoua, Zedek Mouloud, Ali Amrane, le groupe Babylone, Freeklane, Lewhama et autres. Aux côtés des établissements Saci est venue s'ajouter l'initiative celle de Idir Saoudi en réussissant le pari d'organiser dans la soirée d'avant-hier un mega concert du chanteur Mohamed Allaoua au stade Oukil-Ramdane de Tizi Ouzou. Un concert qui a drainé des milliers de personnes et qui s'est déroulé dans une parfaite organisation. En somme de telles initiatives sont à encoura-



Littoral de Bousmail

Le groupe Tonic s'engage à résoudre le problème de ses déchets industriels

LA MINISTRE de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, a affirmé jeudi à Tipasa que le groupe Tonic, spécialisé dans l'industrie du papier, s'était engagé à traiter définitivement, en l'espace de deux mois, tous ses déchets industriels à l'origine de la pollution du littoral de Bousmail. Dans une déclaration à la presse lors d'une visite d'inspection à des sites de projets relevant de son secteur dans la wilaya de Tipaza, M^{me} Zerouati a précisé que le groupe industriel qui verse ses déchets industriels dans le littoral de Bousmail depuis 2005, a été destinataire récemment d'une deuxième mise en demeure par la commission de wilaya chargée du contrôle et du suivi des organismes classés, le sommant de procéder au traitement du problème de la pollution à la suite de la suspension de son activité pendant trois mois. Après une visite au site abritant le projet de la station d'épuration des eaux usées relevant du groupe, M^{me} Zerouati a indiqué que le premier responsable de Tonic s'était engagé à résoudre ce problème définitivement dans les deux mois à venir après l'entrée en service de la deuxième partie du projet. « Ces déchets sont déversés directement dans les eaux depuis 2005, ce qui est inacceptable (...) aujourd'hui nous ne pouvons pas rattraper certaines situations, mais nous ne tolérons pas la poursuite de ces infractions », a martelé la ministre. En vue de traiter ses déchets industriels, le groupe Tonic a procédé à la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées avant de les déverser dans la mer. Cependant, l'activité de l'unité est limitée au traitement organique des déchets durs, liquides et la vase en attendant l'inauguration de la deuxième partie destinée au traitement des déchets biologiques. Lors de sa visite à l'unité de développement des équipements solaires relevant du Centre national des énergies renouvelables, la ministre a souligné l'importance de développer les énergies non polluantes en tant que « *priorité nationale* » à l'heure actuelle. La première responsable du secteur a appelé à l'élargissement de l'utilisation des énergies solaires dans tous les secteurs et même par les ménages, d'autant plus que l'Algérie possède des taux d'ensoleillement très élevés tout au long de l'année. M^{me} Zerouati a inspecté en outre un projet de réalisation d'un parc d'attractions urbain dans la wilaya de Tipasa confié à un investisseur privé. Le parc qui s'étend sur une superficie de 19 hectares ouvrira ses portes au public en juin 2018. **G. H.**

ger pour l'activité culturelle à plus d'un titre dans l'urgence que des professionnels s'impliquent dans l'organisation de spectacles. **H. M.**

Tamanrasset

Deux terroristes éliminés

DEUX TERRORISTES ont été éliminés jeudi après-midi près de la ville de Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire qui a récupéré également deux fusils mitrailleurs, indique dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une patrouille opérée près de la ville de Tamanrasset 16° RMJ, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, l'après-midi du 15 juin 2017, deux terroristes et récupé-

ré deux fusils mitrailleurs de type FMPK, une importante quantité de munitions et un véhicule tout-terrain », précise la même source. « Cette nouvelle opération, qui vient s'ajouter à la série de résultats positifs obtenus sur le terrain par les forces de l'Armée nationale populaire, dénote de leurs permanentes veille et disponibilité, à travers les quatre coins de l'Algérie, pour déjouer toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et la stabilité du pays », note le MDN.

Ali T.